Ami du Clergé du 9 septembre 1948

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Les Notre-Dame de Septembre. — IV. Notre-Dame de la Merci, 249.

Plans d'instructions sur le Credo. — XXI. « Est né de la Vierge Marie... », 251.

Panégyrique du Bienh. Frère Bénilde. — Vie admirable et imitable *(Discours de S. S. Pie XII)*, 253.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XLV. Les premières persécutions, 255.

Sylva rerum..., 256.

LES NOTRE-DAME DE SEPTEMBRE

IV

Notre-Dame de la Merci

(24 septembre)

Mes frères,

Notre-Dame de la Merci ! Vocable de tournure archaïque qui ne dit rien peut-être à beaucoup de nos contemporains. Mais si on l'exprimait en langage moderne, aucune dévotion ne paraîtrait plus touchante : Notre-Dame de la Merci, c'est Notre-Dame des prisonniers, Notre-Dame de la libération. — Prisonniers, libération : mots pleins d'émotion, pour les mères, pour les femmes, pour les fiancées qui furent si longtemps dans l'attente... pour toutes celles et tous ceux qu'ont attristés pendant des années la captivité d'un homme qui était toute leur raison humaine de vivre.

Au Moyen Age, fin du XIIe siècle et début du XIIIe, apparurent successivement deux Ordres religieux qui tenaient à la fois de la Croix rouge d'aujourd'hui, des services diplomatiques et de l'Aumônerie des prisonniers de guerre.

Le premier en date, celui des Trinitaires, plus connu chez nous sous le nom de « Mathurins », à cause du vocable de leur chapelle à Paris — il existe encore à Paris une rue des Mathurins — se vouait au rachat des prisonniers dont il constituait la rançon avec les aumônes des fidèles.

Le second, celui des Mercédaires, allait plus loin dans le dévouement, puisqu'il faisait de ses membres les infirmiers, les aumôniers et même la relève volontaire des prisonniers.

Tous les deux se réclamaient de l'inspiration, de la protection, des faveurs de la T. S. Vierge... et avec raison puisqu'elle est toujours en tiers entre Dieu et les hommes dans la conduite providentielle des événements de l'histoire.

Nous possédons encore une Vierge des Trinitaires, aux pieds de laquelle sont agenouillés deux captifs enchaînés. La Vierge tient par un bout leurs deux chaînes, d'une façon curieuse : de la main droite celle d'un chrétien agenouillé à sa gauche, de la main gauche celle d'un Turc agenouillé à sa droite. La Vierge procède ainsi à l'échange des prisonniers [1]. Il faut noter que le pape Innocent III les autorisa « à racheter aussi des captifs païens, pour qu'ils puissent quelquefois, par le moyen des échanges, retirer de l'esclavage quelques captifs chrétiens » [2].

Quant aux Mercédaires ils portaient nom et enseigne de la Sainte Vierge : c'étaient les Pères de Notre-Dame de la Merci.

Et l'un et l'autre avaient pour fondateurs des français : le premier, le provençal S. Jean de Matha et le picard S. Félix de Valois ; le second, le languedocien S. Pierre Nolasque. Ce n'est donc pas accaparer que de faire de Notre-Dame de la Merci une Vierge française, puisque c'est par des saints de chez nous qu'elle a choisi de manifester sa sympathie, sa compassion, son dévouement aux prisonniers.

Nous allons la voir s'attacher à réaliser cet ordre de S, Pierre Nolasque qui fut une invention de son cœur maternel. Elle le prépare, l'établit, l'étend. De ses débuts à son expansion, il est bien son œuvre, l'*Ordre de Notre-Dame de la Merci.*

I. — *Préparation*

Pierre Nolasque avait mis sa jeunesse au service de Simon de Montfort. Gagnée la bataille de Muret (1213), défaite des Albigeois et victoire du Rosaire, le vainqueur lui confia l'éducation du jeune Jacques d'Aragon. A vingt-cinq ans, notre saint quittait la France pour l'Espagne qui allait devenir comme sa seconde patrie.

En Espagne, les trois rois de Navarre, d'Aragon et de Castille venaient de remporter sur les Musulmans la décisive victoire de Navas de Tolosa (1212). Pourtant les Maures n'avaient pas évacué entièrement la péninsule. Ils réussirent à se maintenir à l'extrême sud où ils formeraient (1238) jusqu'à la fin du XVe siècle (1492) le royaume de Grenade.

Pierre Nolasque, installé à Barcelone, à la Cour d'Aragon, en sa qualité de précepteur du jeune roi, s'apitoya sur le sort de tant de chrétiens, faits prisonniers et esclaves de ces infidèles. Compassion d'homme de Dieu et d'homme d'action qui ne se dilue pas en paroles sucrées et doucereuses. Il groupe en Congrégation de la Sainte Vierge des âmes chrétiennes et sensibles comme la sienne qui formeront un fonds d'aumônes pour le rachat de ces esclaves.

Une vision, qui semble illustrer la parabole évangélique du grain de sénevé, l'encourage à développer son œuvre naissante de miséricorde. Pendant sa prière, il aperçoit un bel olivier, planté à la cour d'une maison royale, chargé de fleurs et de fruits, et que deux vénérables vieillards lui donnent en garde. En effet, la petite Congrégation allait devenir un grand arbre. Et puisqu'il l'avait placée sous la protection de la Sainte Vierge, c'est elle qui allait maintenant prendre l'œuvre en main, lui donner sa forme définitive, se porter garant de ses destinées. Jusqu'ici, il n'avait qu'un projet, un embryon, un essai. Désormais va apparaître, dans toute son ampleur et toute sa beauté, le monument de la miséricorde du cœur de Marie, dont Pierre Nolasque sera, entre les mains de la Sainte Vierge, le bon ouvrier.

II. — *La fondation*

C'était en la fête de Saint-Pierre-aux-liens. Date providentielle. La prière liturgique pour les prison-

[1] Voir J. Gaston, *Les images des confréries parisiennes avant la Révolution*, 1910, p. 158.

[2] Dom Ch. Poulet, *Histoire de l'Eglise*, t. I, p. 510.

niers évoque le souvenir de S. Pierre au cachot et nos litanies populaires pour les prisonniers de guerre inscrivaient le chef des Apôtres en tête de leurs intercesseurs.

Une rayonnante apparition illumine et remplit soudain l'oraison de Pierre Nolasque. Elle ne vient pas seulement consoler et réjouir la prière du saint. Elle est porteuse d'un ordre d'en-haut : Dieu veut qu'il fonde un Ordre religieux, voué à la libération des prisonniers, sous le titre de Notre-Dame de la Merci.

— « Qui donc êtes-vous, pour si bien connaître les volontés de Dieu, et qui suis-je, moi, pour remplir si grande mission ? » interroge Pierre Nolasque.

Les saints authentiques n'ont jamais que cette attitude d'humilité devant le choix de Dieu, à commencer par la Vierge de l'Annonciation : « Je ne suis que la petite servante du Seigneur. »

Quant aux exigences de son serviteur, qui lui demande de lui décliner son identité, la Vierge y fait droit : « Je suis Marie, Mère de Dieu, qui ai porté le premier Rédempteur du monde, et qui veux avoir parmi ses disciples et mes enfants des continuateurs, qui remplissent en quelque sorte le même office pour leurs frères captifs. »

Pierre Nolasque allait recevoir le signe qu'il n'avait pas rêvé. Il s'en vint conter au roi et à son confesseur ce qui lui arrivait. Et il apprit qu'à la même heure, Jacques d'Aragon et S. Raymond de Pennafort avaient eu la même vision.

Quelques jours plus tard, dans la cathédrale de Barcelone, sous la présidence de l'évêque, cérémonie solennelle. En chaire, S. Raymond de Pennafort informait la foule de la triple apparition synchronique de la T. S. Vierge à Pierre Nolasque, au roi et à lui-même. A l'autel, Pierre Nolasque et deux premiers compagnons revêtaient les livrées de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci et prononçaient les trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, auxquels ils ajoutaient celui d'engager leurs biens et leur personne au rachat des captifs.

III. — *L'expansion*

Ebauché sous le signe de la T. S. Vierge, fondé sur sa demande, l'Ordre héroïque des Mercédaires allait se développer par son intercession et sous sa protection visible. Il faut se résigner à ne cueillir que quelques fioretti dans cette légende dorée des prières de Nolasque à sa Patronne et des faveurs de la Vierge à son serviteur.

A l'ouest de Barcelone, s'élève une chaîne de montagne, à la crête découpée en dents de scie, qu'on appelle pour cette raison le Montserrat. De temps immémorial on y vénère une Vierge Noire attribuée à S. Luc et apportée par S. Pierre : double motif pour Pierre Nolasque d'y venir faire ses dévotions. Il y monte, en pèlerin, pieds nus.

Pour rendre grâces à Marie de ses victoires sur les Maures, Jacques d'Aragon veut élever une église à la Ste Vierge et un monastère de son Ordre. Or, tandis qu'on travaille à la célèbre Sainte-Marie del Puecha, quatre samedis de suite et à sept reprises, chaque samedi, sept feux, pareils à une constellation d'étoiles, descendent du ciel et s'enfouissent dans les fondations. Intrigué, on creuse plus profond, et on découvre une grande cloche qui contient une image miraculeuse de Notre-Dame... et qui va devenir l'emblème iconographique de S. Pierre Nolasque.

En dépit de ses pèlerinages et malgré ces réclames miraculeuses, au gré du fondateur, l'Ordre de Notre-Dame de la Merci ne se recrute pas à la mesure des besoins. Il y a tant de prisonniers et d'esclaves en ces âges de guerres incessantes et de pirateries organisées en métier. Alors le saint adresse à Dieu une prière brûlante qui annonce déjà la prière de feu de S. Louis-Marie de Montfort pour demander à Dieu des missionnaires pour sa compagnie de Marie : « Comment ! Seigneur, s'écrie-t-il, est-ce que vous serez avare envers votre Mère, étant si libéral envers toutes vos créatures ? O Seigneur, si c'est mon insuffisance qui fait tarir la source de vos grâces, effacez du livre de vie ce serviteur inutile, et donnez des enfants à la divine Marie. » Et une voix répond en écho dans l'église par la parole de confiance de l'Evangile : « Ne craignez pas, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner son royaume. »

* *

Un jour, devant les Mercédaires, dans leur église du quartier du Temple, la grande voix de Bossuet exalta la sublime vocation de Pierre Nolasque : « Jamais, dit Bossuet, il n'y a eu sur la terre un homme plus libéral que le grand saint Pierre Nolasque... Tous les fidèles serviteurs de Dieu ont imité quelques traits du Sauveur des âmes : celui-ci a cette grâce particulière de l'avoir fidèlement copié dans le caractère par lequel il est établi notre Rédempteur... Le voyez-vous, messieurs, traitant avec ce barbare de la délivrance de ce chrétien ? S'il manque quelque chose au prix, il offre un supplément admirable : il est prêt à donner sa propre personne... Il a un cœur de Jésus, qui n'a ni de vie, ni de liberté que pour la rédemption de ses frères. »

C'est en effet le nouveau, le propre, l'héroïque de la vocation du Mercédaire qu'il s'offre volontairement pour la relève des prisonniers. Il s'y engage par vœu. Et nous savons par l'histoire que ce vœu fut une réalité.

Mais, nous venons de le voir, cet héroïsme de dévouement fut une inspiration, œuvre et grâce de la T. S. Vierge, par quoi se manifeste à nous de façon évidente et spéciale qu'elle s'intéresse avec tout son cœur au sort des prisonniers.

Conclusion : Recommander tous ceux qui sont encore des prisonniers à la T. S. Vierge, c'est frapper à bonne porte. Elle leur procure le réconfort dont ils ont besoin et hâtera leur libération espérée.

En cela, c'est faire œuvre éminemment chrétienne. N.-S. a compté explicitement ce souci parmi les œuvres de charité ou de miséricorde : J'étais prisonnier et vous m'avez visité. Et la T. S. Vierge est venue au cours des temps rappeler cet enseignement de son Fils en se faisant invoquer sous le titre de Notre-Dame de la Merci.

Conclusion enfin, inscrite dans l'histoire et dans la prière liturgique de cette fête : libérons-nous nous-même de toutes les entraves qui gênent notre liberté d'enfant de Dieu. Si les Mercédaires se substituaient aux esclaves des Maures c'est parce que ces chrétiens étaient en danger de perdre la foi et l'oraison de la fête nous fait demander à la Vierge de nous délivrer de la captivité du démon et du péché. N'est vraiment libre, libre même dans les fers, comme le proclamait S. Paul, que celui-là que rien n'empêche de tendre de toutes ses forces vers sa fin et son bonheur, d'aimer Dieu dans le temps pour l'aimer toute l'éternité.

PLANS D'INSTRUCTIONS SUR LE CREDO

XXI

« EST NÉ DE LA VIERGE MARIE... »

Ces mots contiennent les sources du culte rendu à Marie, dans l'Eglise, au cours de tous les siècles.

Elle est la créature choisie par Dieu pour introduire le Sauveur sur la terre ; la mère du Rédempteur, et comme ce Rédempteur est Dieu, elle est la mère de Dieu : titre qui dit tout, au sujet de ses droits à notre vénération, confiance, imitation.

Mais comme le culte de la Sainte Vierge a été critiqué, tant par les réformateurs protestants du XVIe siècle et leurs successeurs jusqu'à nos jours que par certains historiens libres-penseurs modernes, tel que Michelet, il sera nécessaire d'établir ici quelques faits indubitables.

Disons d'abord ce qu'on a reproché à ce culte : 1o Les protestants du XVIe siècle enseignaient que le péché originel fut si radical et si irrémédiable que l'homme, tout homme et toute femme, sans exception, est et demeure pécheur à jamais et ne peut être sauvé que par une imputation extérieure des mérites du Christ. La Vierge fut donc, selon eux, une pécheresse, comme tous les autres, et le culte qu'on lui rend est illégitime.

2o Michelet et, à sa suite, un certain nombre d'historiens modernes, ont prétendu que le développement massif du culte marial, au Moyen Age surtout, a efféminé la religion catholique, lui a enlevé son caractère d'énergie austère et puissante.

Nous allons établir : 1o que Marie a toujours été considérée comme la Mère de Dieu, titre qui exclut toute sorte de péchés, y compris le péché originel ; — 2o que l'antiquité chrétienne a ouvert les voies au culte de Marie, et que ce culte n'a rien d'efféminé, mais pousse les vrais serviteurs de Marie, aux actions les plus héroïques.

I. — *Marie, proclamée Mère de Dieu*

a) Dans l'Evangile. — Le titre de Mère de Dieu est donné à Marie, par Elisabeth, lors de la Visitation :

« D'où m'est-il donné que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ? » (Luc, I, 41).

b) Dans toute la suite des Pères. — Toutes les fois qu'ils exposent la venue du Christ parmi nous, ils rattachent sa naissance à Marie seule et au Saint-Esprit. Elle est donc mère de Dieu, puisque le Christ est Dieu. De là, aussi, la présence du nom de Marie dans le Symbole des Apôtres et dans tous les autres Symboles. Aussi, de bonne heure, prend-on l'habitude de l'appeler « Mère de Dieu », en grec *Theotokos*, en latin *Deipara*. L'expression apparaît notamment dans l'épître adressée, en 328, par le patriarche Alexandre d'Alexandrie à l'évêque de Constantinople (*P. G.*, XVIII, col. 568).

S. Ephrem, dans ses *Hymnes à Marie*, — titre déjà bien expressif, — dit :

« Cette Vierge est devenue Mère, tout en gardant sa virginité, dont les sceaux ne furent jamais brisés, elle a porté dans son sein, tout en conservant son intégrité, elle est devenue la Mère de Dieu, tout en demeurant sa servante et l'œuvre de ses mains » (Edit. Lamy, II, col. 608 ; voir aussi Edit. Assemani, III, col. 545).

Naturellement, S. Athanase, successeur d'Alexandre cité tout à l'heure, dont il avait été le diacre, emploie la même expression (*De Incarnatione Verbi, P. G.*, XXVI, col. 996).

S. Grégoire de Nazianze, surnommé « le Théologien » à cause de la sûreté de sa doctrine, écrit dans une lettre à Cledonius, en 382 :

« Quiconque se refuse à reconnaître en sainte Marie la Mère de Dieu, est étranger à la vérité divine... » (*P. G.*, XXXVII, col. 177).

S. Epiphane, vers 374, dans son *Ancoratus*, avait écrit :

« (Le Verbe) s'est incarné parmi nous, non en apparence mais en vérité et il a assumé la perfection de la nature humaine de la Vierge Mère de Dieu, par le Saint-Esprit » (*P. G.*, XLIII, col. 157).

Il y avait donc un usage établi, lorsque, vers l'an 430, on apprit que le patriarche de Constantinople, Nestorius, faisait des difficultés pour adopter le langage traditionnel, repoussait le titre de Mère de Dieu, pour Marie, et ne voulait accorder que celui de *Mère du Christ*.

C'était implicitement soutenir que le Christ n'était pas Dieu, ou qu'il y avait, en Jésus-Christ deux personnes, celle du Verbe, Fils de Dieu, et celle du Christ-Homme, fils de Marie. Il y eut aussitôt dans toute l'Eglise une émotion extraordinaire, à Rome surtout, où régnait le pape S. Célestin Ier, et à Alexandrie, dont S. Cyrille était le patriarche.

Sur les indications du diacre S. Léon, qui devait être pape un peu plus tard, de 440 à 461, le vénérable Jean Cassien, fondateur de deux monastères à Marseille, et auteur bien connu d'ouvrages renommés, fut invité à réfuter Nestorius. Cassien avait justement été ordonné diacre trente ans auparavant, à Constantinople, par S. Jean Chrysostome, il connaissait admirablement le milieu de cette ville, et il écrivit aussitôt un ouvrage intitulé *De l'Incarnation du Christ, contre Nestorius*. On y lisait, dès le début, l'apostrophe suivante :

« Vous dites, vous, qui que vous soyez, hérétique, vous qui niez qu'un Dieu est né de la Vierge, que Marie, la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne peut pas être appelée *Theotokos*, c'est-à-dire « Mère de Dieu », mais seulement *Christotokos*, c'est-à-dire « Mère du Christ » et non de Dieu... Nous allons donc prouver que le Christ est Dieu et par conséquent que Marie est la Mère de Dieu » (*P. L.*, L, col. 31).

La lutte contre Nestorius fut surtout menée par S. Cyrille d'Alexandrie. Un concile général fut réuni à Ephèse, en 431. Nestorius y fut solennellement condamné, et le titre de « Mère de Dieu » reconnu à Marie d'une façon définitive. C'est pourquoi, en 1931, Pie XI, célébrant le quinzième centenaire du Concile d'Ephèse, établit la fête spéciale de la *Maternité divine de Marie*, célébrée le 11 octobre.

II. — *Le culte de Marie, dans l'antiquité chrétienne*

a) La pratique de la virginité. — La preuve la plus frappante du culte rendu à Marie, dans l'antiquité, fut l'adoption, par un très grand nombre de jeunes chrétiennes, de la consécration à Dieu seul, telle qu'on l'admirait en Marie. Il y eut, dès le début, dans chaque Eglise, de petits groupes de vierges consacrées, vivant habituellement chez leurs parents ou chez elles, mais fréquentant beaucoup le lieu de prières, y occupant ensemble une place spéciale, entourée de la vénération et du respect de toute la communauté chrétienne et fréquemment instruite, par les

meilleurs écrivains ecclésiastiques, en des ouvrages généralement intitulés : *Aux Vierges*.

b) Que ces vierges consacrées à Dieu, lointains modèles de nos religieuses, aient entendu suivre l'exemple de Marie, et que leur vie ait été un hommage à Marie, c'est ce qui ressort justement de la plupart des ouvrages qui leur sont adressés.

C'est ainsi que S. Ambroise, dans son traité *des Vierges*, qui est de 377, écrit :

« Qui donc pourrait nier que ce genre de vie (celui des Vierges) soit venu du ciel, alors que nous ne le trouvons que difficilement sur la terre, si ce n'est depuis que Dieu est descendu dans les membres du corps terrestre. Ce fut alors qu'une Vierge conçut et que le Verbe se fit chair, pour que la chair devînt Dieu... Et Marie, prenant le tambourin, conduisit les chœur en sa pudeur virginale... » *(P. L.*, XVI, col. 191).

Un peu plus loin, développant sa pensée, le grand docteur propose aux vierges chrétiennes leur modèle impérissable :

« Que dans votre vie, comme dans une image, soit constamment reproduite en sa virginité la vie de Marie, de laquelle, comme d'un miroir, éclatera la beauté de la chasteté et la grâce de la vertu. Prenez là les exemples de votre manière de vivre, car ainsi que dans un modèle les règles exprimées de toute probité vous font voir ce que vous devez corriger, ce que vous devez construire, ce que vous devez conserver. L'ardeur d'apprendre trouve sa première source dans la noblesse du maître. Qu'y a-t-il de plus noble que la Mère de Dieu ? Quoi de plus splendide que ce que la Splendeur a choisi ? Quoi de plus chaste que celle qui a engendré un corps sans la contagion du corps ? » *(P. L.*, XVI, col. 208).

Et nous abrégeons cette citation, qui se poursuit longuement encore, sur les vertus de Marie.

Or ce langage n'est pas isolé, dans l'Eglise éclatante du IVe siècle !

S. Jérôme, essayant de soulever vers Dieu seul les patriciennes de Rome, descendantes des plus illustres familles romaines, ne parlait pas autrement. Dans sa lettre fameuse à Eustochium, fille de sainte Paule, il écrivait, en 384 :

« La mort est venue par Eve, la vie par Marie. C'est pour cela que la virginité a fleuri plus richement chez les femmes, parce qu'elle a commencé par une femme. Dès que le Fils de Dieu est entré sur la terre, il a voulu instituer pour lui-même une famille nouvelle, en sorte que celui qui était adoré par les anges au ciel, possédât aussi ses anges à lui sur la terre » *(P. L.*, XXII, col. 408).

Dans la même lettre, le grand écrivain trouve encore une expression saisissante :

« Proposez-vous comme modèle la bienheureuse Marie, qui vécut dans une telle pureté qu'elle mérita d'être la Mère du Seigneur... Vous aussi vous pouvez être la « mère du seigneur » *(P. L.*, XXII, col. 422).

Pouvait-on dire quelque chose de plus fort et de plus saisissant ?

c) Quant à la doctrine protestante du péché originel universel et ineffaçable, elle est vigoureusement réfutée.

Voici S. Ephrem :

« En vérité, Seigneur, vous et votre Mère, vous êtes les seuls qui possédez la parfaite beauté de toutes parts ; car, en vous, Seigneur, il n'y a aucune tache ni aucune souillure en votre Mère, tandis que mes enfants eux-mêmes sont loin d'approcher de ces deux beautés ! » (Editions Bickell, p. 122).

S. Ambroise termine son exposé du Ps. 118 par cette belle prière :

« Venez donc, Seigneur, venez chercher votre brebis, non point par des serviteurs, non par des mercenaires mais en personne ! Recevez-moi en cette chair qui a péché en Adam. Recevez-moi non de Sara, mais de Marie, afin qu'elle soit (cette chair) comme la Vierge immaculée, mais vierge par grâce de toute souillure du péché » *(P. L.*, XV, col. 1521).

Et voici le texte très connu de S. Augustin, dans son traité *De la nature et de la grâce* (415) :

« A l'exception de la Sainte Vierge Marie, au sujet de laquelle, pour l'honneur du Seigneur, je ne veux pas qu'il soit soulevé de discussion, dès qu'il s'agit du péché ; — comment saurions-nous en effet ce qu'il lui a été accordé de grâce en surplus pour triompher de tous côtés du péché, elle qui mérita de concevoir et d'enfanter celui qui, en toute évidence, n'eut jamais de péché ? — à l'exception, dis-je, de cette Vierge, si vous pouviez réunir tous les saints et les saintes, au cours de leur vie, si nous pouvions les interroger pour savoir s'ils furent sans péché, que pensons-nous qu'ils vous répondraient ? Serait-ce ce que dit (Pélage) ou ce que dit l'apôtre Jean... « Si nous disons que nous sommes sans péchés, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous ! » (I Jo., I, 8). *(P. L.*, XLIV, col. 267).

d) Quant à l'accusation d'avoir efféminé la religion du Christ, par le culte marial, il suffit pour en voir l'inanité, de se demander si les saints et les saintes qui ont excellé dans la dévotion à Marie, ont été des lâches ou des « poules mouillées ». Une Thérèse d'Avila, dont le cri du cœur fut : « Ou souffrir ou mourir ! » Une Thérèse de Lisieux, un Louis Grignion de Montfort, un Alphonse-Marie de Liguori et cet admirable jeune missionnaire de Marie, le bienheureux Chanel, premier martyr d'Océanie, et tant de milliers d'autres, peuvent-ils être considérés comme des lâches ? En ce cas, il faudrait dans le monde beaucoup de lâches de cette espèce !

La vérité, c'est que ce qui a efféminé le christianisme chez un grand nombre de chrétiens, c'est la crainte de la croix du Christ, c'est l'abandon à ce goût du confort moderne, qui est l'idéal terre-à-terre d'un si grand nombre d'hommes, et qui apparaît comme le paradis à ouvrir à tous les hommes.

* *

Conclusion. — Dans ce petit mot de notre Symbole : « Qui est né de la Vierge Marie », nous trouvons une règle de vie et une source de force chrétienne. Marie a été associée à la croix de son Fils. Elle voulut être la « servante », alors qu'elle était la Mère. Notre idéal doit être aussi de « servir », à la suite de Marie et de Jésus. En imitant Marie, nous imiterons Jésus. Il fut le modèle de la perfection divine parmi les hommes. De ce modèle, Marie fut la copie la plus exemplaire. Mais rappelons-nous ce que disait sainte Thérèse :

« Les trois quarts des prières adressées à Dieu pourraient se ramener à cette invocation : « De la croix et des souffrances, délivrez-nous, Seigneur ! »

Voilà ce qui a efféminé la religion chrétienne, mais ce n'est pas à l'école de Marie que l'on apprend cela.

Enfin, Marie, par le fait qu'elle est la Mère de Dieu, est aussi notre Mère, puisqu'elle a engendré celui qui est venu nous donner la vie. Elle fut donc la première source de cette vie, pour nous. Or, c'est cela, la maternité : être source de vie ! Que ce titre de Mère nous donne pour elle amour et confiance.

PANEGYRIQUE DU BIENHEUREUX FRERE BENILDE [1]

VIE ADMIRABLE ET IMITABLE

En venant Nous exprimer la reconnaissance de tout votre Institut pour la glorification du Fr. Bénilde, vous Nous offrez à Nous-même, très chers fils, l'occasion de vous en dire Notre grande joie. C'en est une assurément, que de saluer dans son triomphe un nouveau bienheureux, mais c'en est une aussi, et très profonde, que de pouvoir le proposer sans réserve à votre étude et à votre imitation. Sans réserve, car s'il est juste de louer les élus de Dieu, il est surtout utile de s'appliquer à entendre leurs leçons et à suivre leurs exemples. Or, une condition indispensable pour le faire avec fruit est de les étudier attentivement, chose que, trop souvent, on néglige, soit par simple oubli ou superficialité, soit par un sentiment de sa propre impuissance à reproduire des modèles de leur taille.

Devant le saint dont la vie est un tissu d'actes éclatants de vertus surhumaines, de pénitences horrifiantes et, en même temps, de faveurs célestes des plus rares, on demeure tellement ébloui que, dans cet éblouissement, alléguant l'impossibilité d'atteindre une si haute perfection, on se contente de répéter une fois de plus la formule devenue banale à force d'être commode, que les saints sont plutôt à admirer qu'à imiter. A l'inverse, devant le saint dont la vie se déroule tout unie, sans épisodes impressionnants, sans exploits retentissants, plusieurs restent déçus et on la juge trop terne pour valoir la peine d'y chercher des exemples à suivre.

Dans un cas comme dans l'autre, ce qui a échappé à l'examen, c'est précisément l'essentiel. Comme on foule aux pieds, dans l'herbe où elle se cache, la violette, sans la reconnaître à son parfum, on dédaigne le parfum discret d'une vie sans éclat ; pas davantage on ne sait deviner, derrière le décor merveilleux d'une vie à grande allure, la réalité vivante, l'âme, pour s'efforcer non de copier les gestes, mais de vivre du même esprit dont ces gestes furent animés.

Mieux peut-être que d'autres vies, celle de votre Fr. Bénilde se manifeste-t-elle au premier coup d'œil admirable et imitable. Vie simple et uniforme, succession ininterrompue d'actions ordinaires dans un cadre plutôt modeste, non pas vie cachée, mais vie dépensée toute au grand jour, sous les yeux d'une population plus à même de comprendre et d'apprécier l'héroïsme du maître d'école que celui de la contemplative ou de l'étudiant.

I. — *Le secret de Fr. Bénilde*

Accomplir son devoir sans se démentir jamais

Quel est donc le secret de la sainteté de ce Fr. Bénilde ? Un grand nombre de témoins ont défilé au procès de sa béatification, et la somme de leurs dépositions en des pages très simples montrerait surtout — en l'illustrant çà et là de quelques traits sans grand relief — l'exécution au jour le jour du programme tracé par la Règle et par la coutume, aux fils et disciples de S. Jean-Baptiste de La Salle. C'est un programme qui peut paraître bien restreint à qui ne lui accorde qu'un regard superficiel, bien mesquin à qui, ne voyant que l'aspect humain des choses, le compare à celui des grands conquérants apostoliques, à celui des grands contemplatifs et des grands pénitents. Telle qu'elle est, cette Règle prend l'homme tout entier, à tout instant, sans répit, sans même le soulagement de quelque variété dans l'abnégation et le sacrifice. Ce qui s'est fait hier, ce qui se fait aujourd'hui, se fera demain et de la même manière. Aucun événement saillant n'y fait date et n'était le front qui, insensiblement, grisonne, se découvre et se penche chaque jour un peu plus, rien ne dirait que les semaines, les mois, les années, ont fait longue cette vie courageuse. Les témoins concordent dans l'impression qu'ils manifestent sur l'héroïcité des vertus telles qu'elles leur apparaissaient dans notre nouveau Bienheureux. « Je considère, disait l'un d'eux qui avait été jadis son élève, que l'héroïcité des vertus consiste non seulement à faire des actes extraordinaires, mais à accomplir son devoir sans se démentir jamais, et c'est à ce dernier titre que je pourrais appeler héroïques, la vertu ou les vertus du Fr. Bénilde » *(Summ. num.* VI, § 41). « Il ne s'est jamais démenti dans l'accomplissement de notre Règle, qui est pourtant sévère, dit un autre, et en cela il a été héroïque » *(Ibid.*, § 52). Mais lui-même a indiqué la vraie marque de sa sainteté, lorsqu'il disait, sans se douter qu'il faisait ainsi d'avance son propre panégyrique : « Pour être un saint, il n'y a pas chez nous grand'chose à faire : il n'y a qu'à observer la Règle » *(Ibid., num.* XII, § 28). La maladie même ne l'empêchait pas d'y être rigoureusement attaché et on le voyait alors « se traîner péniblement jusqu'à l'oratoire pour assister aux exercices. Il n'y a guère manqué que pendant sa dernière maladie » *(Ibid., num.* VI, § 9-10). Et alors, et dans la mort même, il se montra passionnément fidèle. Il voulait renouveler ses vœux, bien résolu à être, disait-il, « régulier jusqu'à la fin » *(Ibid., num.* XVIII, § 50). Prenant en main son livre des Règles, il se met à pleurer, lui, le modèle des religieux, « de n'avoir pas assez bien observé cette sainte Règle » *(Ibid.*, § 11-12).

II. — *L'exercice de la vie commune*

C'est encore un témoignage et non le moins convaincant, peut-être, la crainte instinctive qu'éprouvaient certains jeunes Frères d'aller vivre à Saugues, où il était directeur *(Ibid., num.* V, § 161). Ils le connaissaient de réputation et lui-même, on le savait, disait : « Je ne suis pas digne d'être directeur, mais aussi longtemps que mes directeurs me laisseront dans cet emploi, j'exigerai que la Règle soit scrupuleusement observée » *(Ibid., num.* XIII, § 21). Ceux qui avaient fait l'expérience de son gouvernement exaltent son immense charité ; il s'appliquait à rendre le joug plus suave, mais pour rien au monde il ne l'eût desserré, et cela pouvait faire peur à des débutants encore fragiles *(ibid., num.* XV, § 24). Ils étaient, au reste, fort probablement, bons religieux, mais enfin on peut, sans se dérober à la Règle, sans la violer positivement même de façon légère, la tourner adroitement, tout au moins s'arranger en sorte de n'en pas trop sentir l'étreinte. Il y a de la marge de la simple correction disciplinaire à la pratique

[1] Pierre Romançon, né à Thuret (Puy-de-Dôme), le 14 juin 1805, devient Frère des Ecoles chrétiennes en 1823 et prend le nom de *Ste Benildis* (martyre espagnole du IXe siècle). Il est nommé directeur de l'école de Saugues (Hte-Loire), en 1841 ; c'est là qu'il meurt le 13 août 1862.

exacte de la plus rigoureuse ponctualité, à l'exquise délicatesse des amants de la pauvreté, au renoncement total que suppose la dépendance absolue, à l'abnégation continuelle requise par l'exercice de cette vie commune, dans laquelle S. Jean Berchmans trouvait sa grande mortification : *Maxima mea pænitentia vita communis*. Il y a des degrés, et, dans une vie sans grands incidents, sans occasions extraordinaires, c'est à ces degrés que se mesure la sainteté du religieux. Celle du Fr. Bénilde s'élevait très haut.

III. — *La vie de Fr. Bénilde à Saugues*

L'esprit mondain, trop naturel, se trompe lorsqu'il méconnaît l'héroïsme d'une vie cachée ; il se trompe lorsqu'il s'imagine la vie retirée dans la solitude et le silence de la contemplation ou de l'étude, comme une vie pieusement oisive de repos et de tranquillité. Certes, il ne peut plus conserver cette illusion en regardant notre Bienheureux. Toute simple qu'elle fût, sa vie se déroulait au jour le jour, sous les yeux et dans la fréquentation continuelle de nombreux témoins, les plus variés, dont plus d'un, avant de concourir à sa gloire en déposant dans le procès de béatification, avait contribué, durant sa vie d'ici-bas, à lui faire pratiquer les vertus héroïques qui l'ont fait saint. Elèves, familles, population de Saugues et de la région, autorités civiles et religieuses exerçaient sa patience, bien difficile humainement, quand il lui fallait, tout en la gardant douce et charitable, maintenir avec une indomptable fermeté et faire respecter les droits et les exigences de sa condition de religieux, d'instituteur et de directeur. Que d'avanies il eut à supporter, les plus humiliantes et les plus irritantes, dont les exemples se pressent en foule dans votre mémoire : un jour, c'est pour soutenir l'autorité d'un de ses subordonnés, dont la juste sévérité a allumé la fureur d'un père trop enclin à voir dans son fils indiscipliné une innocente victime de la tyrannie pédagogique (*ibid.*, *num.*XII, § 45). Un autre jour, c'est pour sauvegarder la régularité et le recueillement de sa communauté contre les importunes indiscrétions d'un voisin, parmi les mesquines querelles d'un mur mitoyen (*ibid.*, §§ 9 et 46). Durant un temps plus long, il lui faut assurer, dans le maintien de la paix et de la concorde, les droits et les intérêts de son école tiraillée entre les rivalités, susceptibilités et divisions de partis, qui opposent entre eux les divers représentants de l'administration ecclésiastique et séculière. Les bonnes volontés mêmes le mettaient, par leur maladresse, en fâcheuse posture. Finalement, sa bonté, ses vertus réussissaient à vaincre les hostilités, et ses pires adversaires devenaient ses meilleurs amis ; l'un d'eux, un des plus acharnés, mourut sereinement entre ses bras (*ibid.*, *num.* X, § 157). L'ensemble de la population ne pouvait manquer de sentir la salutaire influence de ce serviteur de Dieu.

IV. — *Sa souriante charité devant le long martyre imposé par les enfants*

Lorsque la justice et le devoir ne la forçaient pas à se raidir dans la lutte, alors sa charité se donnait libre cours avec une souriante délicatesse. Il était attentif pour découvrir et soulager les nécessités des familles, surtout de ses élèves, mais il y mettait tant de discrétion et d'ingéniosité que les plus ombrageux n'auraient pu se sentir humiliés de recevoir ce qui perdait toute apparence d'aumône. Il faisait cadeau de livres et d'autres fournitures classiques ; il prenait soin des malades, surtout de ceux qui pouvaient provoquer quelque répugnance ; il les instruisait en leçons particulières (*ibid.*, *num.* X, §§ 47-49, 71-72, 99-103). Il aimait tant ses enfants ! Et pourtant, quelle croix pesante il mettait sur ses épaules ! Le martyrologe fait connaître le supplice d'un maître d'école qui eut d'autant plus à souffrir de la part des écoliers devenus ses bourreaux, que leurs coups impuissants prolongeaient d'autant plus ses tortures (cf. *Martyrol. Rom.*, Bruxelles 1940, Aug. 13, n. 2 ; *S. Cassiani, mart.*). C'est un fait isolé, mais combien de maîtres ont à supporter durant des années, durant toute une longue vie religieuse, comme une sorte de martyre lent de la part d'enfants qui ne se doutent point qu'ils font souffrir. Le Fr. Bénilde a laissé échapper un mot qui donne à entrevoir ce qu'il eut à endurer dans sa vie d'instituteur et de directeur : « Si nous n'avions pas la foi, notre profession serait bien pénible, les enfants sont difficiles, mais avec la foi, comme tout change ! » (*Ibid.*, *num.* VII, § 52). Les enfants, fussent-ils tous sages et bons, la consolation qu'ils donneraient ne les empêcherait pas d'être souvent fatigants par leur étourderie, leur espièglerie, leur difficulté parfois à comprendre les choses les plus simples. Et puis, à peine sont-ils dégrossis qu'ils quittent l'école ou passent en d'autres mains, oubliant leur maître, qui reprend patiemment sa tâche auprès d'une nouvelle génération, et ainsi d'année en année. Si ce n'était que cela, ce serait encore l'idéal ; mais, pour quelques sujets qui correspondent aux soins dont ils sont entourés, combien d'autres qui ne donnent que de la fatigue et de la peine et dont l'éducation ne se fait qu'à grosses gouttes de sueur et de larmes !

V. — *Son indéfectible fidélité aux humbles devoirs de la vie quotidienne. Sa vie intérieure*

Une si indéfectible constance dans la fidélité aux humbles devoirs de la vie quotidienne, dans la pratique de toutes les vertus et dans toutes les occasions, ne peut être que l'épanouissement au dehors d'une vie intérieure profonde, vigoureuse, débordante de sève divine. Seuls sont capables d'en donner l'exemple avec l'inaltérable sérénité du bienheureux Bénilde, ceux qui peuvent faire leur le mot de S. Paul : « Notre chez-nous est dans les cieux : *Nostra conversatio in cælis est* » (Phil., III, 20).

Occupé sans relâche au soin des Frères de sa communauté et de ses enfants, il était pourtant en union permanente avec Dieu ; on le rencontrait habituellement le chapelet en main, et sans effort, par un épanchement spontané de sa dévotion, il inspirait à tous l'amour de Jésus, de Marie et de Joseph.

* *

La tâche sainte entre toutes de l'école chrétienne

Modèle admirable, mais modèle imitable pour tous, pour vous surtout, ses Frères en religion. Que son intercession vous obtienne à tous une nouvelle infusion, toujours plus abondante, de l'esprit de votre Institut, tel que l'a conçu et établi votre saint fondateur. Soyez les dignes fils de S. Jean-Baptiste de La Salle, les fervents émules du bienheureux Bénilde dans l'exercice de votre difficile, mais magnifique apostolat. Il sera également pour vous un protecteur puissant, et non pas seulement pour vous,

mais pour tous ceux, religieux et laïques, qui, avec une abnégation digne de tout éloge, ont voué leur vie à l'éducation de la jeunesse. Sous son patronage, toutes ces admirables écoles catholiques sur lesquelles a passé l'orage, ou dont l'existence est plus ou moins menacée ou rendue difficile, verront, Nous en avons la ferme espérance, le soleil briller de nouveau sur elles et elles reprendront ou poursuivront, plus florissantes que jamais, leur tâche, sainte entre toutes, de fournir des citoyens exemplaires et utiles à la société, de vaillants serviteurs au Christ et à l'Eglise.

Et vous aussi, élèves et anciens des Frères, c'est avec une douce émotion que Nous vous voyons accourus si nombreux pour vous joindre, dans la joie et la fierté de ces journées, aux éducateurs de votre enfance et de votre adolescence. Nous y voyons une manifestation de plus de cet esprit de famille qui a toujours fait l'honneur et la force de l'Institut des Ecoles chrétiennes. Vous êtes venus de bien des nations ; combien d'autres sont ici de cœur ! [1]

[1] Homélie de S. S. Pie XII aux pèlerins le 5 avril 1948 (*Acta Ap. Sed.*, 27 avril 1948).
En 1947, l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes comptait 57 districts ou provinces répartis dans 67 pays, 1.329 maisons, 14.207 Frères en exercice de 59 nationalités différentes, 1.293 écoles comprenant 390.722 élèves et de nombreuses œuvres postscolaires groupant plus de 200.000 anciens élèves. Plus de 1.250 Frères répartis en 149 maisons, sont employés dans les Missions.

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

XLV

SECOND SIÈCLE : ÈRE DE PERSÉCUTIONS

Le christianisme tout d'abord avait bénéficié de la tolérance accordée à tous les cultes de l'empire. Mais ce fut de courte durée. Dès 64, date de l'incendie de Rome, Néron porta un édit dont la teneur, selon Tertullien, peut se résumer en ces trois mots : « *Christiani non sint !* Qu'il n'y ait plus de chrétiens ! » Une fois déchaînée, la persécution se poursuivit jusqu'à la mort de Néron (11 juin 68). Ce fut la *première persécution*. Les principales victimes furent, nous l'avons dit, S. Pierre et S. Paul.

* *

Désormais la qualité de chrétien expose à tous les dangers. Pourtant, dociles à l'ordre de leur Maître qui leur avait fait un devoir de rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu, ils étaient de *loyaux sujets* de l'empire. Ils prêchaient et pratiquaient l'obéissance aux pouvoirs établis. Ce fut et c'est encore la pratique de l'Eglise. Ils priaient dans leur assemblée pour l'empereur, comme nous chantons, aujourd'hui, le *Domine salvam fac Rempublicam.* Mais, sur un seul terrain, celui de la conscience, — ce fut le cas, récemment en Allemagne, et ce l'est aujourd'hui, dans d'autres pays d'Europe centrale, — ils réclamaient le droit de n'adorer que le seul vrai Dieu et se refusaient à sacrifier à des divinités « de chair et de sang » auxquelles ils ne croyaient pas et ne pouvaient croire. Les premiers, dans l'histoire des peuples, ils revendiquaient courageusement la *liberté de conscience.* Et pendant deux siècles et demi, ils durent lutter pour en faire la conquête et ils la payèrent généreusement de leurs biens et de leur sang.

L'ère des persécutions qui s'ouvrit en 64, ne devait se clore qu'en 313, avec la victoire miraculeuse de Constantin. Que l'Empire romain ait à sa tête des monstres comme *Néron,* des princes méfiants et cupides comme *Domitien,* ou qu'il fût gouverné par les représentants les plus vertueux de la dynastie des *Antonins,* un Trajan, un Antonin le Pieux, un Marc-Aurèle, l'Eglise ne put jamais compter sur une tranquillité assurée. Et, fait curieux, si l'on excepte Néron et Domitien, ce sont les meilleurs princes, les plus consciencieux du moins, comme Trajan, Marc-Aurèle, Dèce, Aurélien, Dioclétien surtout qui déchaînèrent les plus violentes persécutions. Sans doute, il y eut des accalmies qui suivirent les heures de tempête, on ne peut pas toujours tuer, massacrer et la guerre connaît des trêves assez longues, comme aux premier et dernier tiers du IIIe siècle. Mais jamais, à aucun moment, les chrétiens ne seront sûrs du lendemain et lorsqu'ils seront portés à s'endormir dans une sérénité trompeuse, ils auront des réveils douloureux.

* *

Avant d'énumérer les principales causes du conflit entre l'Eglise et l'Etat païen, il sera instructif, me semble-t-il, de jeter un coup d'œil d'ensemble :

1° Sur le caractère et les causes générales des persécutions ;

2° sur la législation qu'elles invoquèrent ;

3° sur les peines et les supplices qu'elles infligèrent aux condamnés.

* *

1. — De Néron à l'édit de Septime-Sévère (64-203), les persécutions n'ont pas souvent le caractère général. Elles se font à la suite de dénonciations et s'attaquent aux chrétiens, pris individuellement. Elles ont alors pour cause principale l'hostilité des juifs et des païens.

a) *Hostilité des Juifs* qui regardaient les chrétiens non comme une secte quelconque du judaïsme, mais comme des apostats, pleins de mépris pour la loi mosaïque. Ils les considérèrent comme des frères ennemis et les traitèrent comme tels. Détestés des populations païennes au milieu desquelles ils vivaient, ce fut pour eux une diversion trop facile.

b) *Hostilité des païens,* accusant les chrétiens de meurtres rituels, de pratiques magiques et de maléfices. Ils leur reprochaient leur séparatisme et leur athéisme, le mépris des dieux et les rendaient responsables de tous les malheurs, comme en témoigne Tertullien : « Si le Tibre déborde, si le Nil n'inonde pas les campagnes, si l'on déplore la sécheresse, la famine, la peste, les tremblements de terre, aussitôt retentit le cri : « Les chrétiens aux lions ! » Et alors ce sont les cruautés de la foule en délire et avide de sang.

Les persécutions du IIIe et du IVe siècles auront un caractère tout différent des précédentes. Déterminées non plus par l'hostilité populaire, mais par la *raison d'Etat* elles s'attaqueront non plus à des chrétiens individuellement mais à toute la communauté chrétienne. Au IIIe siècle, en effet, le bon sens populaire avait repris le dessus et ne croyait plus tout à fait aux calomnies. Mais comme les chrétiens ne participaient pas aux fêtes païennes, on les regardait toujours comme des athées ; on leur reprochait aussi